

Autodétermination et Plan de crise conjoint en santé mentale

- «Autodétermination et décision partagée dans les phases critiques du rétablissement. Pratiques et contenus du plan de crise conjoint en santé mentale»
- Par Pascale Ferrari, Pierre Lequin, Marion Milovan, Caroline Suter, Philippe Golay, Christine Besse, Mathilde Chinet, Charles Bonsack, Jérôme Favrod
- Réseau Santé Région Lausanne, Publication N°11, décembre 2018, 105 pages.



Cette publication est le fruit d'un travail pluridisciplinaire conduit par Pascale Ferrari, infirmière spécialiste clinique, et réalisé en collaboration avec les Services de psychiatrie communautaire et de psychiatrie générale du DP-CHUV et l'Institut et Haute Ecole de la Santé La Source.

Elle présente notamment les résultats de l'étude exploratoire sur le Plan de crise conjoint, un outil novateur dans le domaine de la santé mentale. Il s'agit d'un travail impliquant les milieux hospitaliers, institutionnels et communautaires, dans lequel tous les acteurs du réseau sont représentés, dont les patients par l'intermédiaire des pairs praticiens en santé mentale.

L'étude se conclut par une série de recommandations qui faciliteront sans doute l'implantation de ce Plan de crise conjoint. Grâce à elles le projet connexe «Promotion et implantation efficiente du Plan de crise conjoint» vient d'obtenir un soutien financier de Promotion Santé Suisse pour sa mise en œuvre en 2019-2020 ! Les institutions de soins hospitalières et ambulatoires, de l'hébergement et du domaine communautaire seront informées et invitées à y participer.

Lire aussi : Pascale Ferrari, Caroline Suter, Mathilde Chinet, Laura Elena Raileanu, [Un plan de crise conjoint pour les patient·e·s](#), REISO, Revue d'information sociale, mis en ligne le 21 novembre 2018.

[L'étude en format pdf](#)